

## **Rapport Schuman 2011 sur l'état de l'Union Le futur du budget européen après la crise Bruxelles, 22 juin 2011**



*de gauche à droite : Anne Vitrey, Ignacy Niemczycki, Dr. Andreas Schwarz, Paul Adamson, Pascale Joannin, Olivier Debande*

Pour discuter du budget européen, la Fondation Robert Schuman et Edelman|The Centre ont invité :

- **Dr. Andreas Schwarz**, membre du cabinet du Commissaire Janusz Lewandowski, chargé de la programmation financière et du budget ;
- **Ignacy Niemczycki** – Attaché, Représentation Permanente de la Pologne auprès de l'UE, assistant du président du groupe de travail sur le cadre financier pluriannuel ;
- **Anne Vitrey** Directrice, Parlement européen (PE), Secrétariat général, Direction-Générale des Politiques Internes, Direction des Affaires Budgétaires ;
- **Olivier Debande**, Managerial Adviser au département des Affaires Institutionnelles de la Banque Européenne d'Investissement (BEI);
- **Pascale Joannin**, Directrice générale de la Fondation Robert Schuman.

Le débat était modéré par **Paul Adamson**, Président de Edelman|The Centre.

## Ambition ou réalisme ?

**A. Schwarz** a reconnu que le prochain Cadre Financier Pluriannuel (CFP) sera influencé par la crise économique actuelle. Il a cependant défendu le budget européen comme appliquant déjà le principe de restrictions budgétaires en rappelant deux chiffres.

- La part du budget européen en pourcentage du Revenu National Brut (RNB) a diminué de 1,18% en 2010 à 1,15% en 2011 et 1,13% dans la proposition de la Commission pour le budget 2012 pour ce qui est des crédits d'engagement.<sup>1</sup>
- Alors que le budget européen a augmenté de 37,4% entre 2000 et 2010, les budgets des Etats membres ont augmenté d'environ 62%.<sup>2</sup>

En outre, alors que la Commission est critiquée pour sa proposition d'augmenter le budget 2012 de 4,9%, 23 Etats sur 27 comptent augmenter leur budget dans les prochaines années.

Cependant, Andreas Schwarz a souligné que la proposition de la Commission pour le prochain CFP reflètera les exigences actuelles d'austérité pour être crédible. La Commission veut être ambitieuse mais réaliste. Elle s'efforcera donc de réallouer les crédits entre rubriques pour pouvoir augmenter le financement pour la R&D, les infrastructures transeuropéennes (énergie, transport, haut débit), les migrations, l'éducation et les relations extérieures.

Interrogé par **P. Adamson** si une réelle discussion sur le contenu du budget pourrait avoir lieu malgré l'attention pour les chiffres globaux, **A. Schwarz** a répondu que la Commission espérait des augmentations pour les fonds présentant une haute valeur ajoutée. Cependant, comme les gouvernements nationaux ne veulent pas de révolution, la Commission poussera davantage pour une évolution.



*De gauche à droite: A. Schwarz, P. Adamson, P. Joannin*

<sup>1</sup> Commission européenne, "Statement of estimates of the Commission for 2012", SEC(2011) 498, Bruxelles, 20.4.2011

<sup>2</sup> Commissaire Lewandowski, « Draft Budget 2012 For 500 Million Europeans », Présentation power point, Bruxelles, 20.4.2011

**A. Vitrey** a présenté la position du PE, adoptée en plénière le 8 juin.<sup>3</sup> En particulier, le PE demande une augmentation raisonnable de 5% du budget par rapport au niveau actuel et une modification de la nomenclature des dépenses afin de refléter la stratégie Europe 2020.



*P. Joannin*

**P. Joannin** a souligné deux écueils et deux exigences. Tout d'abord, en temps de crise, les Etats membres sont vigilants pour qu'on applique au budget européen la même règle d'austérité qu'aux budgets nationaux. Cependant, le Traité de Lisbonne a été « vendu » aux citoyens en mettant en avant que l'Union ne se chargerait pas seulement de la Politique Agricole Commune et des fonds structurels mais aussi d'autres politiques comme les relations extérieures. Or, des fonds sont nécessaires pour ces nouvelles politiques. Ainsi, même si cela prendra du temps, il faut fédéraliser selon elle la gouvernance économique européenne. Comme J.C. Trichet, elle a proposé qu'un Secrétaire d'Etat au Trésor européen soit nommé, à l'instar T. Geithner aux Etats-Unis, afin qu'un responsable politique mène les discussions. Elle a aussi rappelé le principe « pas de taxation sans représentation » et a appelé à prendre en compte le nouveau rôle du PE en matière budgétaire.

Lors de la session de Questions/Réponse, **Daniel Muether**, chargé de la coordination internationale de la réglementation énergétique à l'Agence fédérale allemande des réseaux, a exprimé sa préoccupation que le prochain CFP ne prévoit pas de fonds spécifiques pour la sécurité énergétique. A. Schwarz a répondu qu'alors que le plan de relance européen a financé avec de bons résultats des infrastructures comme des interconnexions, une approche plus centralisée sera probablement adoptée pour le prochain CFP.

## **Un calendrier réaliste?**

**A. Schwarz** a expliqué qu'après la proposition globale présentée le 29 juin, elle présenterait aussi des réformes de la Politique Agricole Commune et des fonds de cohésion entre la mi septembre et la fin de l'année 2011. La Présidence polonaise

---

<sup>3</sup> Résolution du Parlement européen du 8 juin 2011 sur Investir dans l'avenir: un nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) pour une Europe compétitive, durable et inclusive <http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2011-0266+0+DOC+XML+V0//FR>

entamera les discussions sur le CFP et les autres propositions. Un accord pourrait être trouvé au Conseil sous Présidence danoise, et la Présidence chypriote pourrait être en charge de trouver un compromis avec le Parlement européen.



I. Niemczycki

Ce calendrier a été confirmé par **I. Niemczycki** qui a relativisé le rôle de la Présidence polonaise en soulignant que beaucoup dépendra de la proposition de la Commission et que la Pologne commencera les négociations en conduisant la phase d'analyse. Reconnaisant que la Pologne avait un fort intérêt dans le CFP, étant la première bénéficiaire du budget, il a souligné cependant que la Présidence polonaise agirait comme un médiateur. La Présidence se concentrera également sur les négociations pour le budget annuel 2012, mais ce dossier sera traité séparément du CFP. De fait, ce dernier sera négocié par les ministres des finances, alors que le CFP sera traité dans le cadre du Conseil Affaires générales.

**Piotr Maciej Kaczyński**, du CEPS, a suggéré que la fin 2012 serait sans doute une date plus réaliste pour l'adoption du CFP du fait des élections en France et en Allemagne. **P. Joannin** a répondu que certes la France aura élu un(e) Président(e) en 2012 mais que les élections allemandes n'auront lieu qu'en 2013. Dans tous les cas, il serait souhaitable qu'un accord soit trouvé d'ici la fin 2012 pour permettre en 2013 l'élaboration du budget 2014 ; 1<sup>ère</sup> année du nouveau cadre financier pluriannuel. **A. Schwarz** a souligné la fenêtre d'opportunité après la présidence danoise et a suggéré **H. Van Rompuy** comme l'homme du compromis. **P. Kaczyński** a cependant rappelé avec scepticisme que **Van Rompuy** cherchera à être réélu à cette période.

## **Bataille institutionnelle ou coopération interinstitutionnelle ?**

**A. Schwarz** a souligné que les deux extrêmes politiques étaient la lettre des 5 Etats membres appelant à réduire le budget sous la barre des 1% du PIB et le Parlement demandant au moins 1,11%. Il a souligné qu'une bonne coopération interinstitutionnelle était essentielle pour trouver un accord entre ces deux extrêmes.

**I. Niemczycki** a aussi mis en avant la bonne coopération avec le Parlement européen amorcée par la Présidence hongroise et s'est déclaré satisfait du rapport du PE sur le prochain CFP.

**A. Vitrey** a souligné qu'avec le Traité de Lisbonne le Parlement avait gagné en pouvoirs budgétaires qu'il avait déjà utilisé pendant les négociations budgétaires 2011. Selon elle, le PE a accepté une réduction des crédits de paiement mais a obtenu en échange des progrès institutionnels avec l'utilisation des articles 324 et 312.5 TFUE. Dans deux lettres d'Yves Leterme et Victor Orban,<sup>4</sup> Premiers ministres belge et hongrois à Jerzy Buzek, Président du PE, les Présidences du Conseil se sont engagées à impliquer le PE dans les négociations du prochain CFP:

- des représentants du PE (à désigner) seront briefés par la Présidence avant et après chaque Conseil Affaires générales consacré au CFP ;
- les trois institutions se réuniront régulièrement en trilogue ;
- le Président du PE sera autorisé à participer aux débats du Conseil européen sur le CFP.

Pour Anne Vitrey, le PE n'est pas prêt à se laisser mettre devant le fait accompli. Contrairement à 2005, il a adopté, avant la proposition de la Commission, un rapport préparé par une Commission spéciale avec des demandes précises pour le CFP. Elle a souligné que ce rapport adopté à une large majorité ne pourrait pas être ignoré par la Commission et le Conseil. Elle a reconnu que le PE n'avait qu'un pouvoir d'approbation sur le CFP, mais que la non approbation peut bloquer le processus, comme ce sera probablement le cas en juillet pour une proposition de la Commission d'ajuster le CFP actuel au traité de Lisbonne. Interrogée par **P. Adamson** sur la façon dont le PE reflétait les vues des citoyens, **A. Vitrey** a répondu que les différences entre contributeurs et bénéficiaires nets étaient aussi visibles au sein du Parlement, même si les positions du Parlement européen se centrent davantage sur les politiques.



*A. Vitrey*

---

<sup>4</sup> Cf. Présidence Hongroise, « Győri : au lieu de débats institutionnels, des décisions », 15/06/2011, <http://www.eu2011.hu/fr/news/gyori-au-lieu-de-debats-institutionnels-des-decisions>

## **A la recherche de ressources**

**Olivier Debande** a mis en avant la BEI comme le deuxième instrument de l'Union pour financer les priorités de l'Union, en plus du budget. En effet, la BEI accorde des prêts de longue durée à des projets soutenant les politiques de l'UE en levant des fonds sur les marchés financiers. Il a admis que le rôle de la BEI était mineur dans les négociations budgétaires, mais a rappelé que l'augmentation du volume total des prêts accordés durant la crise économique avait renforcé la posture de la BEI. De plus, la BEI peut aider l'Union à faire plus avec moins ou autant de fonds budgétaires, grâce à son expérience en matière d'instruments financiers joints avec la Commission, combinant subsides du budget européen et prêts de la BEI de manière à créer un effet multiplicateur de la dépense budgétaire européenne. En outre, il est plus efficient de financer des projets générant des revenus par des prêts que par des subventions. Enfin, une facilité de partage de risques a été développée avec la DG Recherche pour financer la recherche et l'innovation et a permis de démontrer la valeur ajoutée d'un instrument conjoint avec partage du risque.

**Jeroen Decoch**, de *IV Vlaanderen* s'est enquis de l'état des lieux de l'initiative sur des obligations pour financer des projets européens. **O. Debande** a expliqué que l'initiative lancée par la Commission et la BEI avait fait l'objet d'une consultation publique et que les retours étaient pour l'instant positifs. La question est de savoir si l'Union dispose déjà de ressources suffisantes pour lancer l'initiative ou s'il faudra attendre le prochain CFP pour la mise en œuvre de cet instrument

**Joshua Chaffin**, du *Financial Times*, a soulevé la question des ressources propres. **A. Schwarz** a souligné que la Commission allait faire une proposition cette fois-ci et qu'elle espérait que cette proposition soit adoptée. Cependant, à la fois **A. Schwarz et I. Niemczycki** ont reconnu qu'il s'agissait d'un élément dans un projet d'accord global.